

Mise à l'enquête publique n°03/2025 de compétence municipale, concernant l'abattage d'arbres selon le Règlement sur la protection des arbres

Lieu / Parcelle

Parcelle 384

Propriétaire

Madame Corinne Schaer

Descriptif actuel

Feuillu (Bouleau)

Motif des Travaux

Arbre malade

Compensation

1 poirier et un pommier

Mis à l'enquête

(20 jours)

du 17 avril au 1er mai 2025

1165 Allaman, le 16 avril 2025

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique

Evelyne Erb

La Secrétaire

Donatella Orzan